

Communiqué de presse,
Vendredi 24 septembre 2021

Nouveau ! Mettre son vélo dans le bus F1 pour remonter gratuitement la pente, c'est désormais possible !

La Métropole Rouen Normandie et Réseau Astuce vont encore plus loin pour favoriser l'usage du vélo et permettre le franchissement des pentes : un nouveau dispositif sécurisé est désormais en place à bord des bus de la ligne F1 pour faciliter le transport des vélos, sur des horaires étendus. Et sur les arrêts de bus en montée, l'usage du bus est gratuit pour le cycliste!

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Cyrille Moreau, Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement : « Dès ce lundi 27 septembre, un an après avoir mis en place la gratuité dans les transports en commun le samedi et suite au lancement à la rentrée de LOVELO, le nouveau service de location de vélos électriques, nous déployons des équipements dans 20 bus de la ligne F1 pour permettre un accrochage pratique et sécurisé des vélos. Par ailleurs, entre les arrêts 'Hôtel de Ville de Rouen' et 'Clinique Saint-Antoine', en montée, les cyclistes pourront voyager dans les F1 équipés du système d'accroche... gratuitement ! Soyons nombreux à adopter l'option du vélo ! »

Ainsi, la Métropole Rouen Normandie et Réseau Astuce expérimentent à partir du lundi 27 septembre 2021 un nouveau système d'accrochage permettant de stationner de façon sécurisée un vélo à l'intérieur des bus de la ligne F1.

Installé dans l'espace situé face à la 3^{ème} porte des véhicules articulés, ce dispositif est constitué d'une box fendue sur le devant. Lorsque le cycliste glisse la roue avant de son vélo dans cette fente, la roue est alors automatiquement accrochée grâce au système de compression d'air. Le cycliste peut ainsi effectuer son voyage en toute tranquillité à côté de son vélo stabilisé.

Contact presse Réseau Astuce :

06 12 30 46 97

+ d'infos sur :

Astuce en ligne 02 35 52 52 52
www.reseau-astuce.fr

www.reseau-astuce.fr



Ce nouveau dispositif, expérimenté sur 20 véhicules de la ligne F1, a pour objectif de faciliter l'utilisation combinée des transports en commun et du vélo. Il est utilisable 7 jours/ 7 selon les conditions suivantes :

- Horaires : du lundi au samedi, **les vélos sont acceptés avant 7h, entre 10h et 16h et après 19h**. Les dimanches et jours fériés, les vélos sont autorisés toute la journée ainsi que tous les jours pendant la période jaune
- Priorité d'accueil : l'espace reste réservé en priorité aux personnes en fauteuil roulant, puis aux voyageurs avec poussettes puis aux cyclistes (1 vélo maximum par véhicule).



Contact presse Réseau Astuce :

06 12 30 46 97

+ d'infos sur :

Astuce en ligne 02 35 52 52 52
www.reseau-astuce.fr

www.reseau-astuce.fr



Par ailleurs, la montée de la côté située route de Neufchâtel n'étant pas aisée en vélo sans assistance électrique, la Métropole Rouen Normandie et Réseau Astuce permettent aux cyclistes de **voyager gratuitement entre les arrêts « Hôtel de Ville de Rouen » et « Clinique Saint-Antoine » uniquement** en direction du terminus Plaine de La Ronce. Ainsi, si un cycliste monte à bord d'un véhicule de la ligne F1 (équipé du dispositif), entre les arrêts cités précédemment, il voyage gratuitement sans avoir de titre de transport à valider jusqu'à l'arrêt « Clinique Saint-Antoine ». Une fois arrivé à l'arrêt « Clinique Saint-Antoine », il peut choisir :

- Soit de descendre du véhicule et poursuivre son trajet à vélo ;
- Soit de rester dans le véhicule à condition de valider un titre de transport, la gratuité du voyage n'étant plus appliquée au-delà de l'arrêt « Clinique Saint-Antoine ».

Ce dispositif, qui fait l'objet d'une première phase d'expérimentation sur la ligne F1, pourrait être étendu dans les prochains mois à d'autres lignes : F2, F4 et F5.



Et sur les autres lignes ?

Les vélos pliants sont autorisés dans les bus, TEOR et métro. Les autres vélos sont autorisés dans les TEOR, le métro et les bus accessibles (sans marche) s'ils sont positionnés sur la plateforme centrale et seulement à certaines heures et périodes de la semaine (deux vélos au maximum sont autorisés à bord) :

- Avant 7h00 et après 19h00, du lundi au samedi.
- Toute la journée les dimanches, jours fériés et pendant la période jaune.

En cas de montée d'une personne en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, le cycliste doit céder sa place et descendre du véhicule pour attendre le suivant.

Contact presse Réseau Astuce :

06 12 30 46 97

+ d'infos sur :

Astuce en ligne 02 35 52 52 52
www.reseau-astuce.fr

www.reseau-astuce.fr

